

cress Nouvelle-Aquitaine



Note de conjoncture

ÉDITION FÉVRIER 2023

ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

P.3	ÉDITO
P.4	LA NOUVELLE-AQUITAINE, CRÉATRICE D'EMPLOIS ESS SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE
P.5	APRÈS UN FORT REBOND EN 2021, UNE BONNE DYNAMIQUE DE CRÉATION D'EMPLOIS SE MAINTIENT DANS L'ESS
P.6	LES ASSOCIATIONS PORTENT LE REBOND ET CONTINUENT À CRÉER DES EMPLOIS EN 2022
P.7	LES REVALORISATIONS AUTOMATIQUES DU SMIC CONTIENNENT LES EFFETS NÉGATIFS DE L'INFLATION
P.8	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ESS PAR SECTEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2022
P.10	LA HAUTE-VIENNE EN PREMIÈRE ET LE LOT-ET-GARONNE EN DERNIÈRE PLACE DES ÉVOLUTIONS D'EMPLOIS DÉPARTEMENTALES
P.11	ZOOM LES RÉPONSES DE L'ESS À L'UBÉRISATION DU TRAVAIL
P.14	ZOOM BIEN VIEILLIR : UN ENJEU MAJEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE
P.19	LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE

L'ESSENTIEL

CHIFFRES CLÉS ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE



244 834 salarié-es



20 839 établissements employeurs



de l'emploi total



6,3 milliards d'euros de masse salariale brute

Source : Insee Flores 2019

À RETENIR

- La Nouvelle-Aquitaine est parmi les **régions les plus dynamiques en termes de créations d'emplois ESS**
- Après un fort rebond en 2021, **une bonne dynamique de création d'emplois (+1,7 %)** dans l'ESS se maintient sur les deux premiers trimestres 2022
- **Les associations portent l'essentiel de la croissance de l'emploi ESS** et dépassent, en particulier grâce à des créations d'emplois dans l'action sociale, dès la mi-2021 leur niveau d'emploi d'avant crise ; elles poursuivent en 2022 leur croissance à un rythme soutenu (+2,3 %)
- Les revalorisations automatiques du SMIC permettent de **contenir les effets négatifs de l'inflation (+6,0 % à fin juin 2022) dans le secteur associatif**, malgré le bas niveau de salaire moyen
- **L'hébergement-restauration connaît le taux d'évolution d'emplois (+16,7 %) le plus élevé de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine** et retrouve à la fin du premier semestre 2022 son niveau d'emploi d'avant crise
- **Le secteur de l'action sociale place la Haute-Vienne en première et le Lot-et-Garonne en dernière place au regard du taux d'évolution 2022 de l'emploi ESS** au sein des départements néo-aquitains
- **Les CAE proposent un modèle alternatif à la micro-entreprise** sur tout le territoire néo-aquitain depuis 2022, avec la création de l'Élan 23 également en Creuse
- **Le « bien vieillir » est un enjeu majeur de la Nouvelle-Aquitaine** où l'ESS a un rôle central à jouer – la CRESS NA s'associe au Gérontopôle NA pour être ensemble moteur d'innovation

PUBLICATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, MARS 2023

Données Urssaf arrêtées au 30 juin 2022

Directeur de la publication : Benjamin Coly

Rédaction : Dominique Thiel

Avec la participation de : Jérémie Briand-Wach, Benjamin Coly, Malicka Dagnogo, Amélia Gustave et Rémy Poignant

Contributions : Clothilde Berghe (Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine), Mathilde De Koninck (BGE), David Le Norcy (Aide@venir), la Fédération des CAE, les CAE de Nouvelle-Aquitaine

Conception graphique : O Tempora

Retrouvez les publications de l'ORESS NA sur le site internet de la CRESS NOUVELLE-AQUITAINE





STÉPHANE MONTUZET

Président de la CRESS
Nouvelle-Aquitaine

UN OBSERVATOIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

L'année 2023 marque le retour des notes de conjoncture de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, dans un format renouvelé qui concrétise les mutations de son observatoire.

Étayer et renforcer notre propos politique, **construire un observatoire au service du développement de l'ESS**, c'est l'ambition portée par le Conseil d'Administration et la nouvelle équipe de l'observatoire, composée désormais d'une cheffe de projet observatoire et études, d'une cheffe de projet recherche et prospective et d'une chargée de mission.

Les **missions de l'Observatoire Régional de l'ESS**, renforçant la fonction de Centre de Ressources de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, s'articulent aujourd'hui autour de deux missions : offrir une **vision territoriale de l'ESS** précise et illustrée, et permettre une **vision stratégique et prospective** de l'Économie Sociale et Solidaire, et de ses potentiels de développement par secteurs, thématiques et enjeux.

Les notes de conjoncture améliorent la **compréhension et la visibilité de l'ESS** auprès de nos adhérent-es et partenaires public-ques, et mêlent désormais observations statistiques, analyses d'enjeux d'actualités et du rôle de l'ESS dans la résolution de ces défis.

INTRODUCTION

La statistique publique a toujours un délai de publication qui rend difficile l'appréhension de la situation actuelle par des éléments chiffrés. Pour pouvoir suivre les évolutions récentes, territoriales et sectorielles de l'ESS, et ainsi mieux accompagner acteur-rices et collectivités territoriales dans le développement de l'ESS, l'Observatoire Régional de la CRESS Nouvelle-Aquitaine lance ce nouveau format de publication en partenariat avec les Urssaf de Nouvelle-Aquitaine.

Au-delà des tendances de l'emploi dans l'ESS dans notre région sur la dernière décennie, vous découvrirez dans cette note les évolutions récentes de l'emploi ESS par familles, secteurs d'activité et départements, une analyse comparative avec le privé hors ESS ainsi que des informations sur les salaires moyens par tête. Deux zooms sont proposés, l'un sur l'ubérisation du travail, l'autre sur le « bien vieillir » dans notre région. Après une présentation de ces enjeux sociétaux, sont exposées les solutions portées par l'ESS.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Les chiffres valorisés par l'Observatoire Régional de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (ORESS NA) dans cette note de conjoncture sont issus des données fournies par les Urssaf du Limousin, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

Les données Urssaf couvrent le champ des établissements employeurs du secteur privé affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Celui-ci exclut donc les établissements relevant du secteur public, du régime agricole (affiliés à la MSA), ainsi que les particuliers employeurs.

Les variations mises en avant, sauf mention contraire, sont calculées selon un glissement annuel.

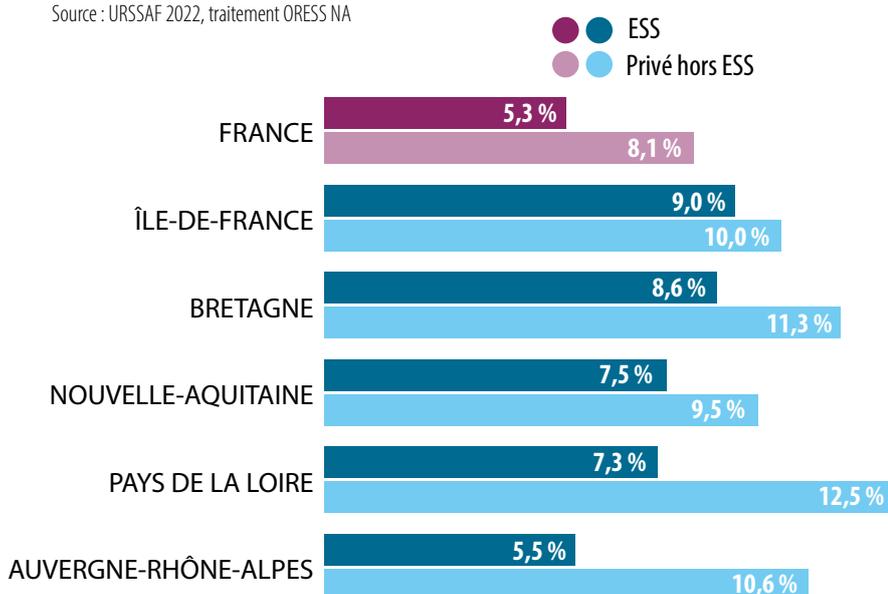
Le périmètre des structures de l'ESS est construit à partir des catégories juridiques appartenant aux familles suivantes : coopératives, mutuelles, associations et fondations. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales de l'ESS qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

LA NOUVELLE-AQUITAINE, CRÉATRICE D'EMPLOIS ESS SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Évolution des effectifs salariés

T4 2010 - T4 2021

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



5 régions ont vu le nombre d'emplois ESS croître davantage que la moyenne nationale* (+5,3 %) sur la période 2010-2021.

La Nouvelle-Aquitaine, avec une croissance de l'emploi salarié dans l'ESS de +7,5 %, se range en 3^{ème} position après l'Île-de-France et la Bretagne.

Ces régions présentent également une évolution supérieure à la moyenne nationale pour l'emploi dans le privé hors ESS, la Nouvelle-Aquitaine se positionnant alors à la 8^{ème} place des régions métropolitaines.

*Pour la comparaison nationale, il s'agit de la France hors Mayotte

Le dynamisme économique de la région n'explique pas à lui seul la croissance de l'emploi ESS en Nouvelle-Aquitaine. D'autres facteurs jouent un rôle : un rythme de croissance de l'emploi deux fois plus soutenu que la moyenne nationale dans les **mutuelles** (+18,2 % contre +8,7 %) et dans les **associations** (+6,6 % contre +3,4 %).

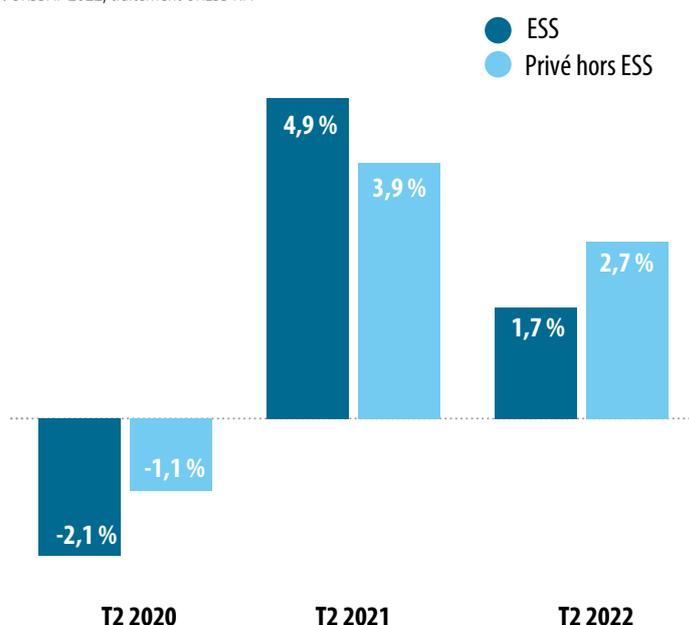
L'emploi dans les **associations** se développe de façon très variée selon les secteurs d'activité sur la dernière décennie : on note un dynamisme supérieur à la moyenne nationale dans les secteurs de l'**action sociale** et de la **santé humaine** (cf. zoom sur le bien vieillir, page 14). Si le secteur culturel associatif a perdu comme au niveau national plus du tiers de ses emplois en 11 ans, les **activités sportives associatives** se montrent en Nouvelle-Aquitaine 1,5 fois plus génératrices d'emplois que la moyenne nationale ce qui peut s'expliquer par l'attractivité de la région (tourisme, accroissement de la population active et de jeunes retraités).

Le secteur des « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » est particulièrement créateur d'emplois en Nouvelle-Aquitaine (+2 500 créations nettes de postes) sur la dernière décennie. Si certaines des associations classées dans cette catégorie sont de fait « mal classées » et pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement, les « non classées » sont des **structures caractéristiques de l'ESS se démarquant par une multi-activité**, telles que les Tiers-Lieux, qui participent de différentes manières au développement de leurs territoires (espace de travail partagé, épicerie, programmation culturelle ou numérique, fermes pédagogiques, etc.), ou encore les ressourceries qui, en sus des activités liées à l'économie circulaire (upcycling, recyclage, réemploi), engagent une démarche solidaire et d'éducation à l'environnement. Les politiques publiques régionales, particulièrement favorables à ce développement, y ont certainement contribué.

APRÈS UN FORT REBOND EN 2021, UNE BONNE DYNAMIQUE DE CRÉATION D'EMPLOIS SE MAINTIENT DANS L'ESS

➤ Évolution annuelle de l'emploi dans l'ESS et le reste de l'économie privée

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



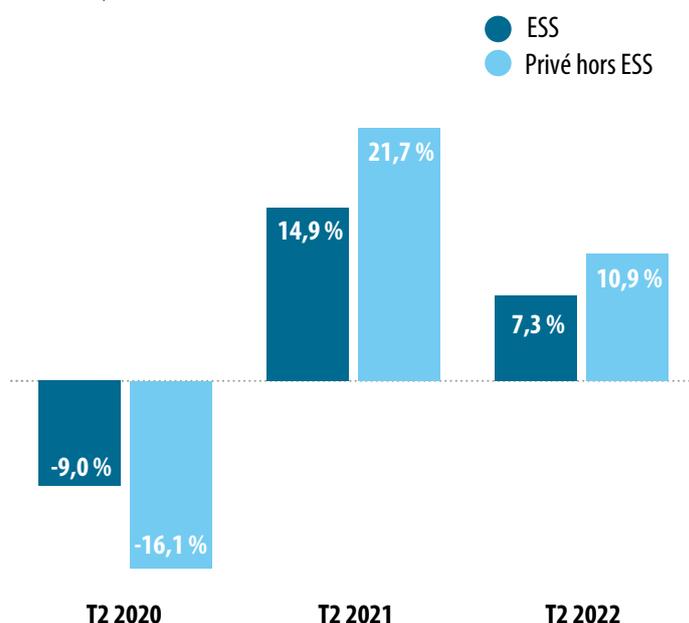
L'emploi dans l'ESS a connu un fort rebond en 2021, après une année 2020 particulièrement difficile dans de nombreux secteurs impactés par la crise sanitaire et l'arrêt des activités.

Entre fin juin 2020 et fin juin 2021, le nombre de postes a augmenté de +4,9 %, permettant non seulement un « rattrapage », mais aussi un dépassement des niveaux d'emplois d'avant la crise sanitaire (+5 000 postes à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2019).

Entre T2 2021 et T2 2022, une bonne dynamique de création d'emplois dans l'ESS se maintient malgré un contexte économique défavorable : les effectifs salariés de l'ESS progressent de +1,7 % (soit + 3 200 postes créés).

➤ Évolution annuelle de la masse salariale dans l'ESS et le reste de l'économie privée

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



La masse salariale soumise à cotisations sociales (soit hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, prime Covid et indemnités de chômage partiel) augmente très fortement en 2021 : +14,9 % après -9,0 % en 2020 (glissement annuel à fin juin).

Cet effet rebond est encore plus prononcé dans le privé hors ESS, vraisemblablement suite à un recours plus important au chômage partiel lors de la crise sanitaire que dans l'ESS.

La masse salariale poursuit sa croissance entre T2 2021 et T2 2022 à un rythme soutenu, essentiellement porté par les revalorisations automatiques du SMIC en 2021 et 2022.

LES ASSOCIATIONS PORTENT LE REBOND ET CONTINUENT À CRÉER DES EMPLOIS EN 2022



ASSOCIATIONS

- 178 981 salarié-es
- 73 % de l'emploi ESS

+2,3 % d'emplois,
soit 3 559 postes en plus entre
le 2^{ème} trimestre 2021 et 2022



COOPÉRATIVES

- 39 364 salarié-es
- 16 % de l'emploi ESS

+0,9 % d'emplois,
soit 171 postes en plus



FONDATIONS

- 8 038 salarié-es
- 3 % de l'emploi ESS

+1,0 % d'emplois,
soit 73 postes en plus



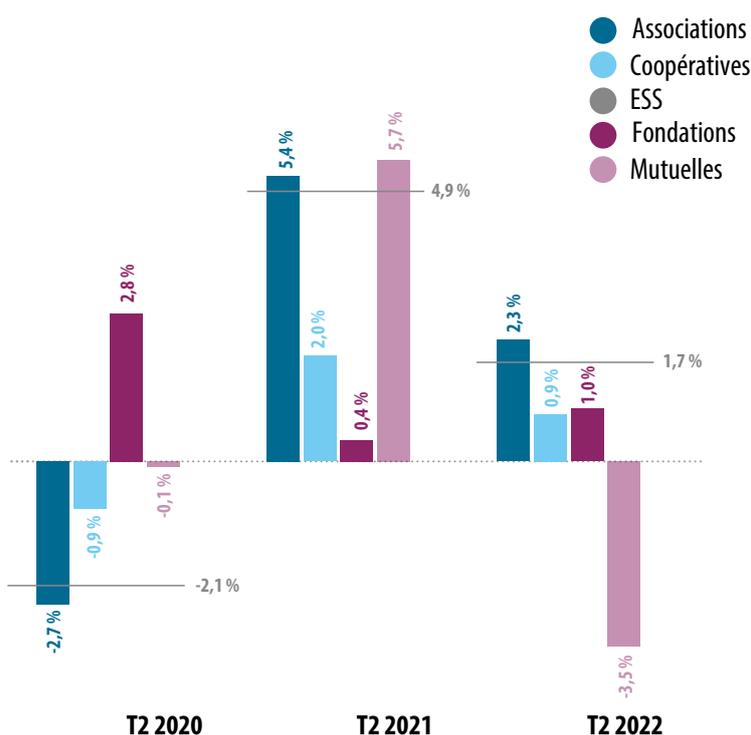
MUTUELLES

- 18 451 salarié-es
- 8 % de l'emploi ESS

-3,5 % d'emplois,
soit 570 postes en moins

Évolution annuelle de l'emploi dans les familles de l'ESS

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



Les associations qui avaient subi en volume d'emplois les pertes les plus importantes pendant la crise sanitaire, portent le rebond en 2021 et dépassent leur niveau d'emploi d'avant crise dès le premier semestre 2021 (+3 750 postes à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2019, dont les 2/3 dans le secteur de l'action sociale).

Les mutuelles participent également au rebond de l'emploi, et créent quant à elles 850 nouveaux postes sur la période juin 2019-juin 2021. Si la tendance semble s'inverser en 2022, cela est dû principalement à un changement de statut : au 31/12/2021, les 858 salarié-es de la SMACL Assurances ont été transféré-es à la SMACL Assurances SA¹, entreprise qui n'appartient pas au champ de l'ESS. La croissance de l'emploi mutualiste en Nouvelle-Aquitaine, portée essentiellement par les sièges sociaux installés dans les Deux-Sèvres (plus des 2/5 des emplois mutualistes néo-aquitains se concentrent dans le 79), se poursuit au premier semestre 2022.

La crise sanitaire n'a fait que ralentir la forte croissance de l'emploi déjà en cours sur la dernière décennie dans les **fondations** (+46,4 %, soit près de 2 400 postes créés entre fin 2010 et fin 2021)². Quant aux coopératives, la crise aura permis de prouver la résilience du modèle coopératif. L'emploi rebondit ainsi dans les **coopératives** (+1,1 %, soit 200 emplois supplémentaires de juin 2019 à juin 2021), après des années consécutives de perte d'emplois, et ce malgré la poursuite de destruction d'emplois dans le cadre de restructurations des coopératives bancaires.

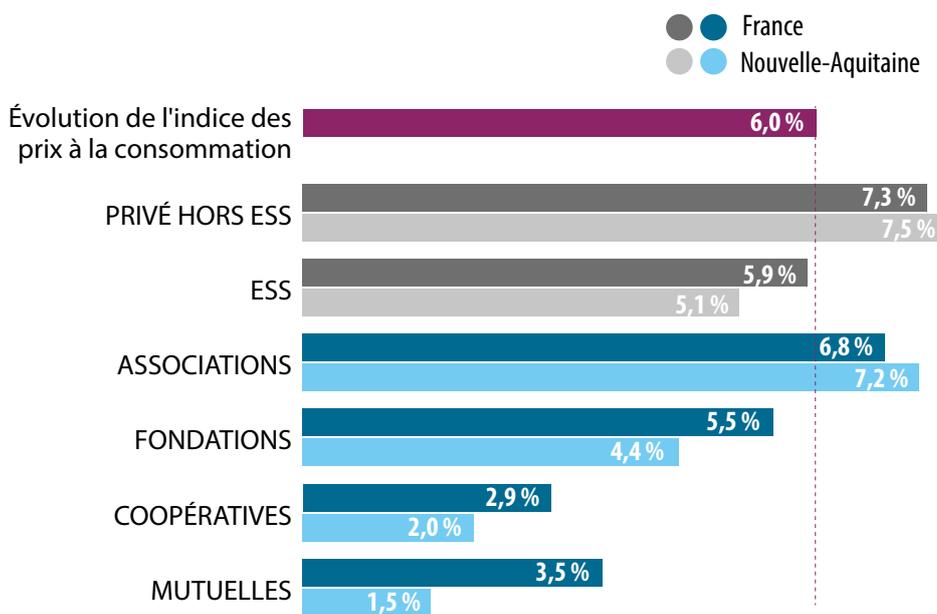
1. www.smacl.fr/files/documents/rapport-gestion-smacl-sa-2022.pdf - p 12

2. Cette croissance repose en partie sur le changement de statut de structures associatives de l'action sociale et sanitaire en Fondations Reconnues d'Utilité Publique (FRUP), mais aussi sur un dynamisme de création de fondations, la plupart étant des fondations abritées et des fondations d'entreprise.

LES REVALORISATIONS AUTOMATIQUES DU SMIC CONTIENNENT LES EFFETS NÉGATIFS DE L'INFLATION

Évolution annuelle du salaire moyen par tête au 2^{ème} trimestre 2022

Sources : URSSAF 2022, INSEE 2022, traitement ORESS NA



Définition :

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé par les Urssaf en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

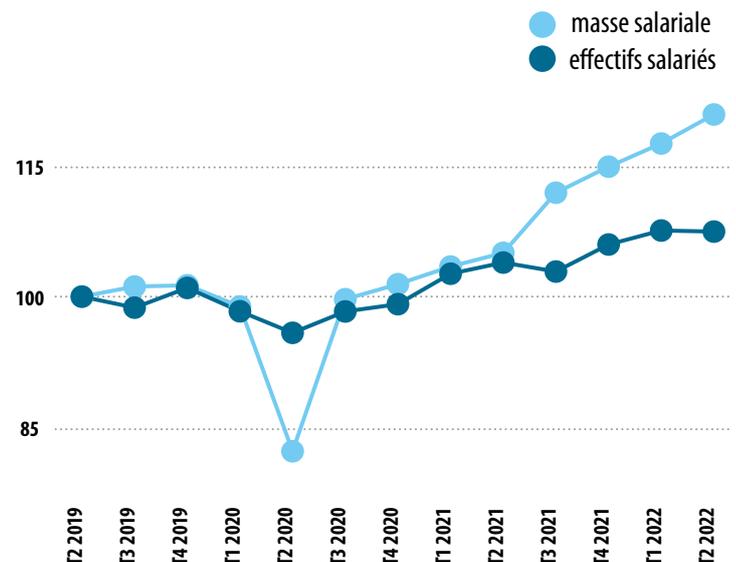
La masse salariale correspond à « l'assiette déplafonnée », qui intègre l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle n'inclut pas l'épargne salariale.

Le salaire mensuel moyen par tête (SMPT) dans l'ESS augmente en un an de +5,9 % en France, soit à un niveau similaire au taux d'inflation national. La forte hausse des prix à la consommation³ (+6,0 % sur une année) se répercute sur les salaires, notamment via les revalorisations automatiques du SMIC (qui a progressé de 2,2 % en octobre 2021 puis de 2,65 % en mai 2022) et des effets de diffusion sur les salaires plus élevés.

L'évolution du SMPT dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (+5,1 %) est plus modérée : toutes les familles de l'ESS, à l'exception des associations, présentent en région des augmentations du SMPT en dessous des évolutions nationales. L'évolution la plus basse se retrouve dans les mutuelles de Nouvelle-Aquitaine ; leur niveau de salaire moyen reste cependant le plus élevé de l'ESS et représente le double de celui des salariées d'associations.

La forte croissance du SMPT dans les associations entre les 2^{èmes} trimestres 2021 et 2022 s'explique, d'une part, par la proportion élevée de bas salaires dans cette famille, qui profite de la revalorisation du SMIC. D'autre part, les associations des secteurs des arts, spectacles et activités récréatives emploient 54 % des effectifs totaux de ces secteurs en Nouvelle-Aquitaine. La levée totale des restrictions sanitaires au 3^{ème} trimestre 2021 a permis à ces secteurs de diminuer le recours à l'activité partielle (dont les indemnités sont exclues de la masse salariale et du SMPT puisque non soumises à cotisations sociales).

Évolution trimestrielle des effectifs et de la masse salariale cvs des associations de Nouvelle-Aquitaine base 100 : T2 2019⁴



3. Source : Insee - indices des prix à la consommation, champ : France hors Mayotte, hors tabac - ensemble des ménages

4. Sur la base des séries trimestrielles corrigées des variations saisonnières (« cvs ») de l'URSSAF Caisse nationale

ÉVOLUTION ANNUELLE* DE L'EMPLOI ESS PAR SECTEUR

*évolution de l'emploi entre le 2^{ème} trimestre 2021 et 2022

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE



33 657 salarié-es
soit 14 % de l'emploi ESS

-2,7 % d'emplois
soit 548 postes en moins

Dans l'ESS, l'essentiel des **activités financières** est porté par des banques coopératives, tandis que la majorité des **activités d'assurance** est conduite par des mutuelles.

Les **banques coopératives** ont dû restructurer leurs réseaux bancaires ces dernières années, pour faire face au développement du numérique et à la concurrence des néo-banques⁵. Cette **tendance à la baisse de l'emploi dans les banques coopératives se poursuit pendant et après la crise sanitaire et touche tous les départements.**

En nombre de postes, cela ne représente cependant qu'une toute petite partie des pertes du secteur. L'essentiel des pertes de postes est dû au changement de statut des plus de 850 salarié-es de la SMACL à fin 2021, qui de par leur transfert à une SA ne font plus partie de l'ESS.

ENSEIGNEMENT



25 948 salarié-es
soit 11 % de l'emploi ESS

+4,0 % d'emplois
soit 611 postes en plus

La dynamique de création d'emplois se maintient aussi dans **l'enseignement** (formation initiale et continue, enseignement culturel et sportif).

C'est surtout **l'enseignement supérieur** (+13,0%, +237 postes) qui soutient cette dynamique.

Cela ne surprend donc pas que les départements abritant l'essentiel des établissements d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine (Gironde, Vienne, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques et Charente-Maritime) comptabilisent ensemble 75 % du solde net d'emplois ESS dans le secteur de l'enseignement.

SERVICES DIVERS



36 967 salarié-es
soit 15 % de l'emploi ESS

+4,0 % d'emplois
soit 943 postes en plus

Les « **services divers** » englobent des secteurs variés (activités commerciales, d'hébergement et de restauration, les activités d'information et de communication, de soutien aux entreprises, activités immobilières, de transports et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services) dont l'évolution n'est pas uniforme.

Le secteur qui rebondit le plus à la fin du 1^{er} semestre 2022, c'est **l'hébergement-restauration**, avec le taux d'évolution d'emplois le plus élevé de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (+16,7 %), et qui retrouve, comme au niveau national, un nombre de postes en valeur absolue équivalent à celui d'avant crise (en comparaison avec le 2^{ème} trimestre 2019).

On note une poursuite de la reprise des activités de **soutien aux entreprises**, en particulier des **activités de mise à disposition d'emplois** (via des groupements d'employeur-euses ou des coopératives d'activité et d'emploi, et diverses activités en lien avec l'insertion par l'activité économique).

SPORTS ET LOISIRS



11 780 salarié-es
soit 5 % de l'emploi ESS

+3,2 % d'emplois
soit 331 postes en plus

Le secteur des **sports et loisirs**, qui comprend majoritairement des associations sportives, de loisirs et d'éducation populaire, avait perdu en volume le plus d'emplois lors de la crise sanitaire : entre les 2^{èmes} trimestres 2019 et 2020, plus du quart des pertes d'emplois dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine concernait ce secteur.

L'emploi dans ce secteur, qui avait fortement rebondi entre fin juin 2020 et fin juin 2021 (+14,8 %), poursuit sa croissance à la fin du 1^{er} semestre 2022.

EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2022

ACTION SOCIALE



96 900 salarié-es
soit **40 %** de l'emploi ESS

+0,5 % d'emplois
soit 446 postes en plus

Après une croissance prononcée entre fin juin 2020 et fin juin 2021 (+3,4 %), l'emploi dans le secteur de **l'action sociale** continue de croître au 1^{er} semestre 2022, mais à un rythme moins soutenu. Cette tendance cache d'importantes disparités départementales et sectorielles en Nouvelle-Aquitaine.

En valeur absolue, **la perte la plus importante se retrouve dans le secteur de l'aide à domicile** (-414 postes), tandis que **l'hébergement médico-social et social continue de créer des emplois** (+446 postes, cf. zoom p 16).

Alors que l'emploi du secteur diminue dans le Lot-et-Garonne (-2,1 %) sous l'effet de la baisse d'emplois prononcée dans l'aide à domicile (-6,5 %), la Haute-Vienne se démarque avec la croissance la plus importante, tant en nombre de postes créés (+165) qu'en taux d'évolution (+3,1 %).

ARTS ET SPECTACLES



3 780 salarié-es
soit **2 %** de l'emploi ESS

+10,0 % d'emplois
soit 346 postes en plus

Après un très fort rebond entre les 2^{èmes} trimestres 2020 et 2021 qui lui avait pratiquement permis de retrouver son niveau d'avant crise, le secteur des **arts et spectacles** maintient une bonne dynamique de **création d'emplois** entre les 2^{èmes} trimestres 2021 et 2022.

Celle-ci est **portée essentiellement par le spectacle vivant** (+319 postes).

ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE



+0,0 % d'emplois
soit 3 postes en moins

14 164 salarié-es
soit **6 %** de l'emploi ESS

La stabilité des emplois du secteur de la **santé** en Nouvelle-Aquitaine contraste avec l'augmentation positive (+1,8 %) au niveau national et **masque d'importantes différences au sein du secteur.**

Après une augmentation soutenue de l'emploi dans les **établissements hospitaliers** sur toute la dernière décennie, on constate un léger recul (-0,6 %) au 1^{er} semestre 2022.

Alors que les emplois des **infirmier-ères et des sages-femmes** s'étaient stabilisés lors du premier confinement après des années de baisse, la perte d'emplois se poursuit pour ce secteur entre les 2^{èmes} trimestres 2021 et 2022 (-2,4 %).

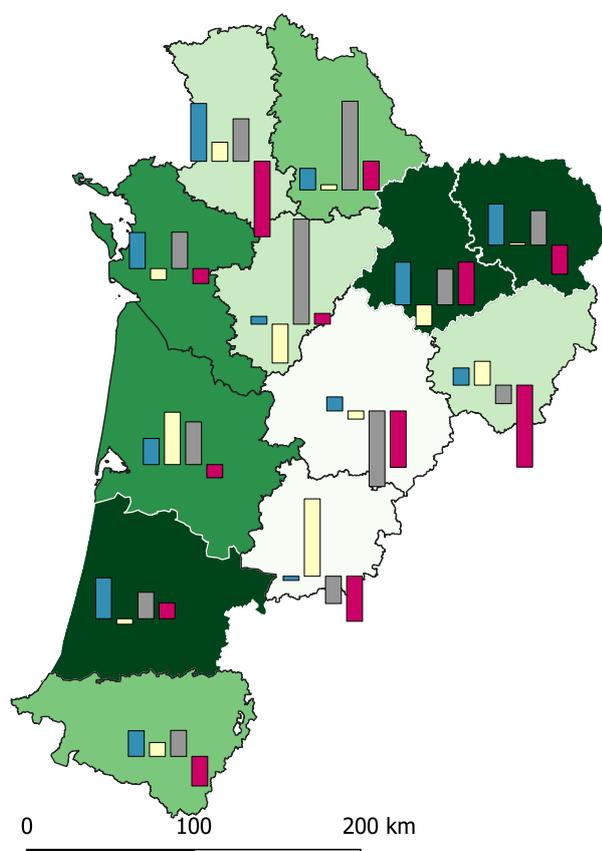
Si les **centres de soins dentaires à but non-lucratif** bénéficient en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national d'une croissance de l'emploi (+91 postes), l'évolution positive est limitée à 2 départements : la Gironde (+88 postes) et les Pyrénées-Atlantiques (+15 postes).

LA HAUTE-VIENNE EN PREMIÈRE ET LE LOT-ET-GARONNE EN DERNIÈRE PLACE DES ÉVOLUTIONS D'EMPLOIS DÉPARTEMENTALES

Évolution de l'emploi ESS total et par famille

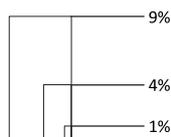
entre les 2^{èmes} trimestres 2021 et 2022

Sources : URSSAF 2022, IGN 2022, traitement ORESS NA



Évolution par famille

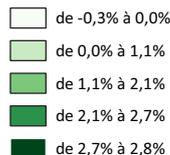
en glissement annuel



- ASSOCIATIONS
- COOPÉRATIVES
- FONDATIONS
- MUTUELLES

Évolution de l'emploi ESS

en glissement annuel



Après la crise sanitaire, les 12 départements avaient vu **leurs emplois ESS rebondir** : le taux d'évolution entre les 2^{èmes} trimestres 2020 et 2021 atteignant même +7,9 % dans les Deux-Sèvres ou +7,0 % dans les Landes. À quelques exceptions près (les Pyrénées-Atlantiques et la Haute-Vienne), tous avaient, à la mi-2021 au moins **rattrapé, et pour la majorité même dépassé, leur niveau d'emploi d'avant crise**. Entre fin juin 2021 et fin juin 2022, le rebond continue en Haute-Vienne (+2,8 %), surtout porté par les secteurs de **l'action sociale et de l'enseignement**. Ce dernier département partage les premières places du podium avec les Landes et la Creuse dont le taux d'évolution est similaire (+2,8 %).

2 départements se démarquent avec des évolutions légèrement à la baisse : la Dordogne (-0,2 %), la baisse reposant sur une perte d'emplois marquée dans les fondations (-6,6 %), qui représentent une part beaucoup plus importante de l'emploi ESS qu'au niveau régional (11 % contre 3 %) et le Lot-et-Garonne (-0,3 %), dont la forte dynamique **coopérative** (+6,7 %) ne parvient pas à contrebalancer la baisse d'emplois **associatifs**, principalement dans le secteur de **l'aide à domicile**.

Seul le département de la Vienne (+1,9 %) voit l'emploi dans toutes les familles de l'ESS augmenter, les fondations y étant particulièrement dynamiques (+7,7 %, le taux d'évolution pour les fondations le plus élevé après celui de la Charente). Au-delà de l'impact négatif en nombre de postes dans les Deux-Sèvres suite au changement de statut des salarié-es de la SMACL, la tendance pour l'emploi dans les mutuelles est à la baisse dans deux tiers des départements.

LES RÉPONSES DE L'ESS À L'UBÉRISATION DU TRAVAIL

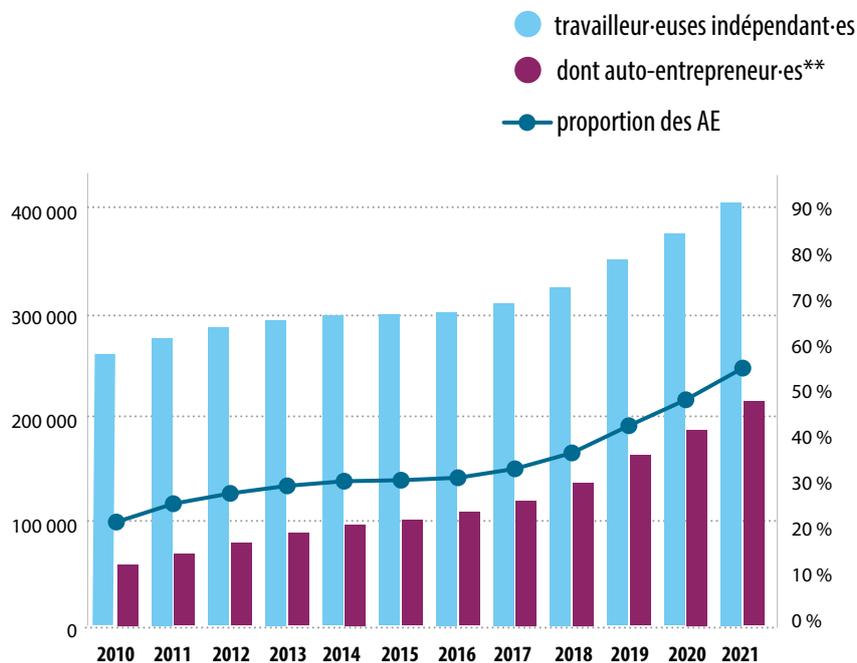
L'ÉCONOMIE DES PLATEFORMES NÉCESSITE DE REPENSER LES MODÈLES DU TRAVAIL

Depuis la création du régime du micro-entrepreneuriat, initialement appelé régime « de l'auto-entrepreneuriat », en 2008, cette forme d'entrepreneuriat a pris un essor considérable. Suite à différentes réformes législatives, en particulier au doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social, leur nombre a explosé : la création d'entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneuriat a augmenté de 81 % sur la période 2015-2019 en France. La hausse est particulièrement prononcée dans le secteur des transports (+477 % entre 2015 et 2019), sous l'effet de l'essor des voitures de transport avec chauffeur-es (VTC) et de la livraison à domicile, en lien avec le développement du commerce électronique et des grandes plateformes.⁶

La crise sanitaire n'a ralenti que brièvement cette tendance. Ainsi, l'INSEE Nouvelle-Aquitaine observe dans sa note de conjoncture régionale d'octobre 2022, qu'après une baisse des créations d'entreprises en 2021, la tendance s'inverse au 1^{er} semestre 2022 et ceci uniquement grâce aux **micro-entreprises**. En effet, elles représentent les **deux tiers des créations d'entreprises dans la région**, et progressent de 6,7 %.⁷

Évolution du nombre de travailleur-es indépendant-es* en Nouvelle-Aquitaine

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



*nombre de comptes cotisants

** AE administrativement actifs

Les données URSSAF présentées dans cette note de conjoncture ont pour champ les établissements employeurs affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Elles ne prennent donc pas en considération les près de 405 000 travailleuseuses indépendant-es relevant en Nouvelle-Aquitaine de la protection sociale des indépendants. La part des micro-entrepreneur-es au sein de ce groupe n'a cessé d'augmenter et atteint 53 %⁸ à fin 2021.

Même si la plateformes de l'économie offre des opportunités (notamment les plateformes coopératives en tant qu'outil de résilience des territoires⁹) et répond aux attentes d'autonomie des travailleuseuses indépendant-es, elle provoque **beaucoup de situations de précarité**, non seulement en termes de revenus, mais aussi de conditions de travail et de protection sociale.

6. www.insee.fr/fr/statistiques/5758812?sommaire=5759063

7. www.insee.fr/fr/statistiques/6533380#onglet-2

8. <https://open.urssaf.fr/explore/dataset/travailleurs-independants-par-departement/table/>

9. www.avise.org/ressources/plateformes-cooperatives-infrastructures-territoriales-de-cooperation

L'ESS PROPOSE DES MODÈLES PÉRENNES ALTERNATIFS AU MICRO-ENTREPRENEURIAT

DES RÉPONSES LOCALES À CO-CONSTRUIRE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Parallèlement aux avancées législatives sur le sujet¹⁰, des projets sous forme **coopérative** ou **associative** proposant un modèle alternatif se développent à l'échelle locale¹¹. Les **collectivités territoriales et les villes ont un rôle central à jouer** car elles sont directement concernées par les changements induits par l'économie des plateformes.

Il leur revient de soutenir des solutions d'utilité sociale en coopération avec des acteurs locaux et des structures de l'ESS. En prenant part à une dynamique coopérative via les plateformes, les collectivités ont ainsi l'**opportunité de passer d'une logique d'aménagement du territoire verticale à une posture de facilitation des coopérations entre les acteurs du territoire**.¹²

MIEUX ENTREPRENDRE AVEC L'ESS

De nombreuses questions viennent jaloner le parcours de création d'entreprise pour lesquelles il est essentiel de pouvoir compter sur les réponses d'experts (à l'image de l'URSCOP, de France Active, des incubateurs, etc.). Pour bénéficier d'un **accompagnement dans la création de son projet ESS**, les porteur-euses de projet peuvent s'appuyer sur un écosystème riche d'acteurs et de réseaux qui constitue la chaîne d'accompagnement et de financement de l'ESS. **La CRESS a comme mission d'animer cet écosystème à l'échelle régionale**, mais elle intervient également sur un échelon plus territorialisé, à l'image de la Gare à Idées¹³ pour la Vienne (et en cours d'essai sur GrandAngoulême), qui réunit sous une même bannière 17 réseaux de l'accompagnement ESS, dont les 5 CAE (présentation suivante) des territoires.

Parmi les outils déployés par l'écosystème d'accompagnement ESS, il est possible de citer les incubateurs¹⁴ dont la mission est d'accompagner les porteur-euses de projet dans le lancement de leur structure, ou encore le fait de tester leur activité à travers la signature d'un CAPE (cf. définition) avec une couveuse d'entreprises ou une CAE.

Témoignage de

Mathilde DE KONINCK, conseillère BGE

En 2022, ce sont environ 200 entrepreneur-es qui ont intégré une couveuse d'entreprise BGE en région Nouvelle-Aquitaine. Les statistiques nationales montrent que 83 % des sorties de la couveuse sont dites « positives » (création d'entreprise ou retour à l'emploi). Le réseau BGE s'engage depuis 1998 à développer en France ce dispositif qui répond aux enjeux de développement durable des territoires, de l'économie et de l'emploi.

DÉFINITION

Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprises (CAPE) permet un démarrage opérationnel avant que l'entreprise ne soit légalement constituée, par un hébergement juridique de l'activité. En même temps, l'entrepreneuse s'engage à suivre un programme d'accompagnement et de formation. La personne porteuse de projet maintient son statut (demandeuse d'emploi, étudiante, salariée à temps partiel, etc.), le droit aux aides sociales (assurance chômage, revenu de solidarité active, etc.) et l'affiliation au régime général de la sécurité sociale. Le contrat est limité à 12 mois, renouvelable 2 fois.

Les Coursiers niortais

Suite aux difficultés rencontrées par les restaurateur-rices locaux lors du confinement et avec le soutien de la Région, de Niort Agglo et des acteurs de l'ESS (URSCOP, MAIF), les Coursiers niortais, une société coopérative de livraison, a vu le jour.

www.coursiers-niortais.fr



La **coopérative** est membre de **CoopCycle**

CoopCycle fédère une soixantaine de coopératives en France et dans le monde et se positionne comme une alternative à l'offre proposée par les grandes enseignes de la livraison à domicile.

<https://coopcycle.org/fr/federation/>



10. www.vie-publique.fr/loi/279617-ordonnance-21-avril-2021-dialogue-social-livreurs-velo-vtc-plateformes
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021PC0762&from=EN>

11. www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2021-008-rapport.pdf

12. <https://nextcloud.coopdescommuns.org/index.php/s/J2tmKC8Tq4cWYGX#pdfviewer>

13. www.cress-na.org/lancement-de-la-gare-a-idees-1er-ecosysteme-daccompagnement-ess-sur-grand-poitiers/

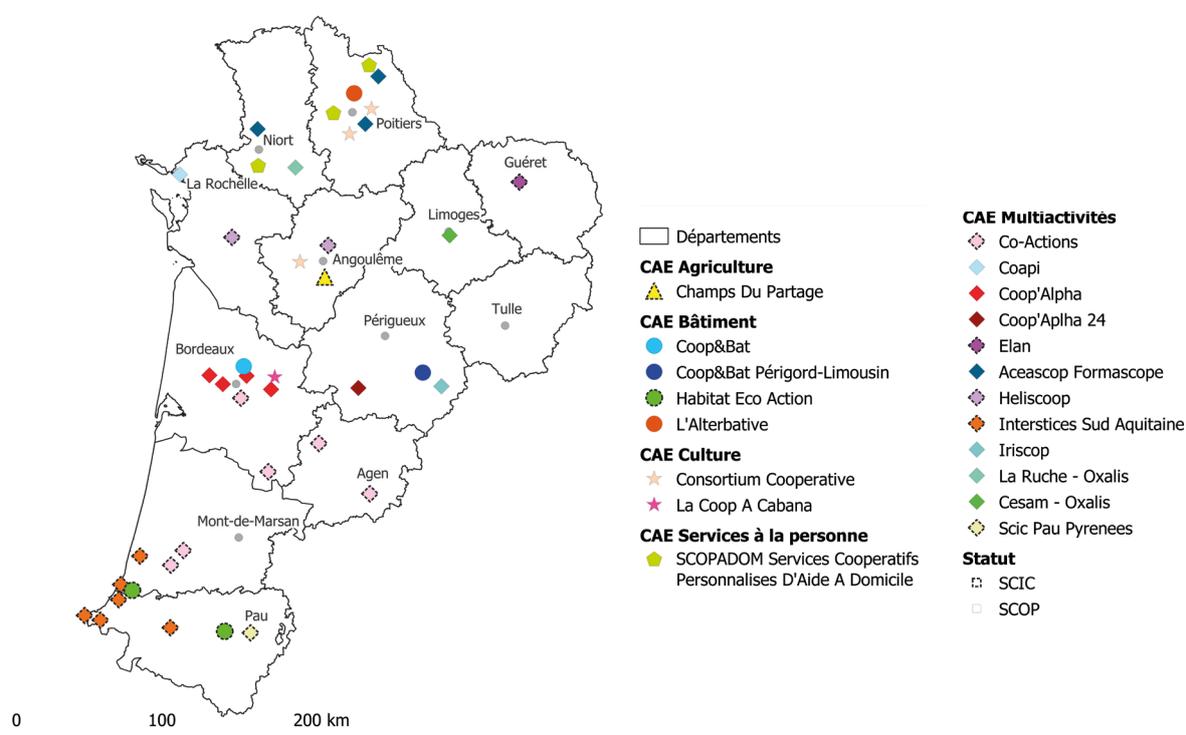
14. www.avise.org/ressources/lannuaire-des-incubateurs-et-accelerateurs-de-less-et-de-linnovation-sociale

LES CAE, UN MODÈLE UNIQUE D'ENTREPRENEURIAT SALARIÉ

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) constituent un modèle unique d'entrepreneuriat salarié. Elles sont nées d'expérimentations de terrain dans les années 1990, leur statut a été reconnu juridiquement avec la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS. Contrairement à d'autres formes d'entrepreneuriat, elles apportent **une plus-value essentielle pour le territoire**, notamment par la création d'emplois locaux non-délocalisables. Cependant, les organismes et portails dédiés à l'emploi et à la création d'activité orientent insuffisamment les porteur.euses de projets vers les CAE. Pour gagner en visibilité, les CAE créent en 2020 leur fédération nationale.

► Les coopératives d'activité et d'emploi

Sources : Observatoire Régional de l'ESS, la CG SCOP, les CAE de Nouvelle-Aquitaine, 2023



Malgré une année 2020 difficile, les CAE et le statut d'entrepreneur.e salarié.e associé.e ont montré leur **résilience durant la crise liée au Covid-19** (éligibilité au chômage partiel, soutien aux individus, accompagnement au repositionnement, coopérations entrepreneuriales, etc.).

Fin 2021, la Nouvelle-Aquitaine comptait 14 CAE dont le siège social se trouve sur le territoire.

En 2021, les effectifs des 14 CAE ont augmenté de 3,8 % pour atteindre 1 037 emplois (tous types de contrats confondus). Leur **chiffre d'affaires**, cumulé hors subventions, a **crû de 20,6 % pour atteindre 18,8 millions d'euros**. Le taux de sociétariat parmi les salarié.es (CESA et fonctions support) des CAE en Nouvelle-Aquitaine a augmenté de 5% en 2021 pour atteindre 66,4 %.

En incluant l'Élan 23, CAE créée à Guéret en 2022, les CAE sont à 60 % multi-activités, réunissant des entrepreneur.es exerçant dans des secteurs divers (conseil, traduction, graphisme, artisanat, informatique, culture, bâtiment, services à la personne par exemple). La représentation cartographique de leurs lieux d'implantation rend compte d'un **maillage territorial dense**.

Réalisée en 2021 à l'échelle de l'Agglomération de Grand Poitiers, une étude d'impact des 4 CAE implantées sur le territoire montre que la coopération inter-CAE est un atout autant pour le territoire que pour les structures elles-mêmes.

Le parcours type d'un.e entrepreneur.e en CAE

Après une période de test de son activité (avec un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - CAPE), il-elle devient salarié.e avec tous les droits sociaux liés (avec un Contrat d'Entrepreneur.e Salarié.e Associé.e - CESA). Pour inscrire dans la durée son activité au sein de la coopérative, il-elle devient associé.e sous 3 ans et participe ainsi aux orientations et à la gestion de l'entreprise partagée.

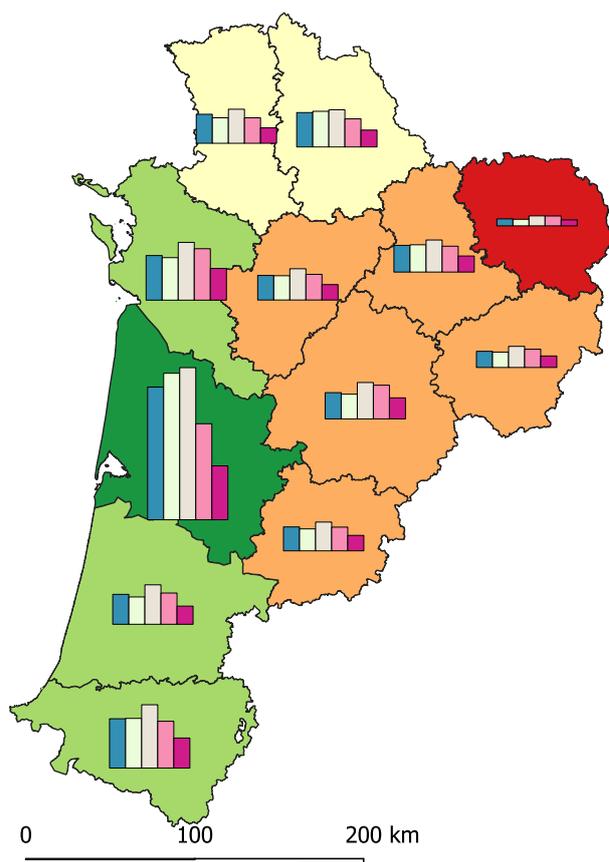
BIEN VIEILLIR : UN ENJEU MAJEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE

SI LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION TOUCHE CERTAINS DÉPARTEMENTS PLUS QUE D'AUTRES...

Selon un flash INSEE Nouvelle-Aquitaine récent¹⁵, le scénario central des projections démographiques jusqu'en 2070 prévoit une croissance démographique pour la région supérieure au niveau national, mais cette croissance masquerait des différences marquées au sein de la région : les quatre départements du littoral resteraient, sur cette période 2018-2070, les moteurs de la croissance démographique régionale et seraient les seuls à gagner sensiblement des habitant-es. Au nord, les populations deux-sévriennes et viennoises resteraient quasi stables jusqu'en 2070, tandis qu'à l'est de la région, les excédents migratoires ne suffiraient pas à compenser les déficits naturels.

➤ Évolution et classes d'âge de la population

Sources : Observatoire Régional de l'ESS d'après INSEE 2022 - © IGN-Insee 2022



Population

par classes d'âge

- 75 ans et plus
- de 60 à 74 ans
- de 40 à 59 ans
- de 20 à 39 ans
- moins de 20 ans

Évolution de population

moyenne annuelle 2013 - 2019

- de -0,6% à -0,2%
- de -0,2% à 0%
- de 0% à 0,3%
- de 0,3% à 0,7%
- de 0,7% à 1,3%

En 2022 l'INSEE¹⁶ estime que la Nouvelle-Aquitaine (12,0 %) est la 2^{ème} région en termes de part de personnes âgées de 75 ans et plus derrière la Corse (12,1 %) et la devance même si on considère la part de personne âgées de 60 ans et plus : 31,7 % contre 31,1 %. La Nouvelle-Aquitaine comptant 20 fois plus d'habitantes que la Corse, l'impact sur le système médico-social de la région est déjà considérable. Mais ici aussi, les situations départementales au sein de la région sont très contrastées : la Gironde est le seul département avec une part de personnes âgées de 75 ans et plus inférieure à 10 %. Une personne sur 4 en Gironde a plus de 60 ans, tandis qu'en Creuse c'est plus de 40 % de la population !

...LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS L'AIDE À DOMICILE CONCERNENT TOUS LES DÉPARTEMENTS

Besoins en Main-d'Œuvre 2022¹⁷ de Pôle Emploi révèle qu'en Nouvelle-Aquitaine après le secteur agricole, c'est dans la **santé humaine** et l'**action sociale** que se trouve le nombre le plus grand nombre de projets de recrutement en 2022. Ce secteur a aussi la proportion la plus grande proportion, après la construction (84 %) et la métallurgie (83 %), de **projets de recrutement jugés difficiles** : 79 %. Ainsi, sur les 15 métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles, les aides à domicile et aides ménagères arrivent en 2^{ème} position avec un taux de difficulté de 87 % correspondant à 7 941 postes à pourvoir jugés difficiles - après les aides-soignant-es (87 % soit 10 122 postes jugés difficiles) et avant les infirmier-ères (92 % soit 6 973 postes jugés difficiles).

15. www.insee.fr/fr/statistiques/6664226#consulter

16. www.insee.fr/fr/statistiques/1893198

17. <https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/>

L'enquête représentative a été réalisée fin 2021 soit en période de forte conjoncture économique, l'impact de la guerre en Ukraine n'est donc pas pris en considération dans les résultats.

PROJETS DE RECRUTEMENTS « D'AIDES À DOMICILE ET AIDES MÉNAGÈRES » PAR DÉPARTEMENT

Département	nombre de postes à pourvoir	% de postes à pourvoir	nombre de projets jugés difficiles	% de projets jugés difficiles
Creuse	145	2 %	145	100 %
Landes	492	5 %	488	99 %
Haute-Vienne	394	4 %	383	97 %
Charente-Maritime	959	11 %	924	96 %
Pyrénées-Atlantiques	1 371	15 %	1 299	95 %
Deux-Sèvres	363	4 %	343	95 %
Vienne	409	4 %	382	93 %
Charente	443	5 %	406	92 %
Lot-et-Garonne	411	5 %	362	88 %
Nouvelle-Aquitaine	9 117	100 %	7 941	87 %
Corrèze	366	4 %	307	84 %
Dordogne	522	6 %	430	83 %
Gironde	3 242	36 %	2 472	76 %

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine sont concernés par les difficultés de recrutement d'aides à domicile et aides ménagères. Même si la Gironde est le département avec le taux de difficulté (76 %) le plus bas, ce sont malgré tout près de 2 500 postes qui restent non pourvus dans le département. A contrario, la Creuse prévoit de réussir à ne pourvoir aucun des 145 postes vacants, alors que ses besoins ne représentent que 2 % du total régional.

Sources : Pôle Emploi, Enquête « Besoins en Main-d'oeuvre » 2022

Clotilde BERGHE,
Responsable Valorisation
des métiers & Formation
au Gérontopôle
Nouvelle-Aquitaine,
donne quelques pistes
pour mieux comprendre
une problématique
ancienne de près d'une
décennie et adressée
politiquement depuis
2015.

 Le secteur de l'aide à domicile connaît une difficulté record en matière d'attractivité des métiers de l'accompagnement. Plusieurs facteurs sont en jeu : image dévalorisée des métiers du grand âge, reconnaissance salariale à interroger, manque d'évolution de carrière possible, manque de pouvoir d'agir sur son travail, manque de reconnaissance par la société, conditions de travail difficiles.

Ainsi, par exemple, pour effectuer leurs nombreux déplacements, les aides à domicile utilisent souvent leur véhicule personnel avec tous les inconvénients que cela représente (réparations, disponibilité, coût

du carburant, ...) et ceci pour une indemnité forfaitaire kilométrique inférieure aux coûts réels d'un outil pourtant à usage professionnel.

Les larges amplitudes horaires sont également une difficulté (coupures dans la journée, plannings modifiés régulièrement suite aux remplacements nécessaires face à l'absentéisme et à la sinistralité forts dans ce secteur, mobilisation pendant le week-end) et rendant la conciliation vie familiale / vie professionnelle difficile. Enfin, la pénibilité du travail, tant physique que mentale, vient encore plus mettre à mal l'attractivité de ces métiers, pourtant essentiels à la qualité de vie des personnes âgées. »

L'ESS EST LE PREMIER EMPLOYEUR DU SECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

Le secteur de l'**action sociale** tient une place particulièrement importante dans l'Économie Sociale et Solidaire, puisque non seulement, il représente 96 900 salarié-es, soit 40 % de l'emploi ESS (INSEE Flores 2019) en Nouvelle-Aquitaine, mais c'est un secteur où l'ESS est le premier employeur avec 54,3 % des salarié-es (le secteur public emploie 30,1 %, le privé hors ESS 15,6 % des salarié-es du secteur).

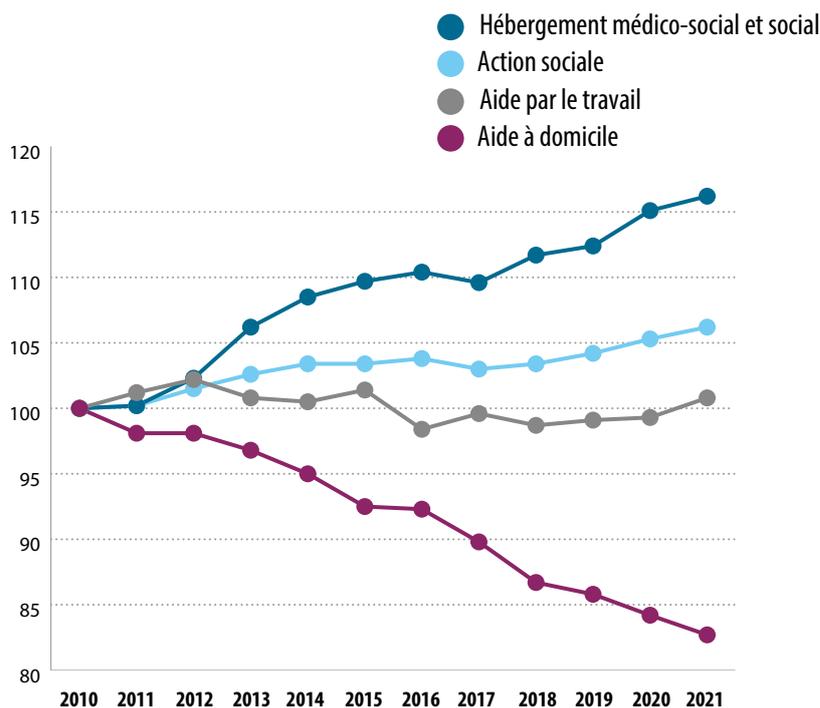
L'action sociale est protéiforme, elle recouvre des réalités économiques variées tant par la diversité des secteurs que par la taille des organisations. On peut notamment distinguer « l'hébergement médico-social et social » de l'action sociale « sans hébergement »¹⁸. « L'hébergement médico-social et social » comprend, entre autres, des établissements médicalisés et non médicalisés pour personnes âgées (EHPAD, foyer-logements), pour des adultes et familles en difficultés (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil des demandeur-euse d'asile), mais aussi pour enfants et adultes handicapé-es ou en difficulté (foyers d'hébergement, maisons d'accueil). L'action sociale « sans hébergement » comprend des services d'aide à domicile, d'accueil de jour, de la petite enfance ainsi que l'aide par le travail (chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, ESAT).

Les trois principaux secteurs employeurs de l'action sociale sont l'**hébergement médico-social et social** (41,3 % des emplois), l'**aide à domicile** (17,0 %) et l'**aide par le travail** (16,3 %).

Évolution de l'emploi salarié ESS du secteur de l'action sociale

base 100 : T4 2010

Source : URSSAF 2022, traitement ORESS NA



Si l'on constate une augmentation globale (+6,2 %) des effectifs salariés du secteur de l'**action sociale** entre fin 2010 et fin 2021, celle-ci ne concerne pas tous ses sous-secteurs : tandis que l'emploi ESS dans le secteur de l'**hébergement** augmente de 16,2 %, le secteur de l'**aide à domicile** perd 17,3 %, soit plus de 3 000 emplois ! Le département avec la perte d'emplois la plus conséquente est le Lot-et-Garonne, avec -865 postes (-32 %), suivi par la Charente (-527, -26 %) et la Corrèze qui, avec une perte absolue de 459 postes, voit son nombre d'emplois dans le secteur diminuer de 43 %.

18. www.cress-pdl.org/wp-content/uploads/NOTE_CONJONCTURE_ACTION_SOCIALE_2021.pdf

FACE À L'AMPLEUR DU PROBLÈME, DES SOLUTIONS INNOVANTES SONT À CO-CRÉER

DES DIFFICULTÉS AMPLIFIÉES PAR LA CRISE SANITAIRE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

La crise liée au Covid-19 a certes mis en lumière l'importance des métiers du CARE – certaines initiatives telles que « le collectif national la force invisible des aides à domicile »¹⁹ ont permis une prise de conscience des conditions très difficiles dans lesquelles s'exercent des métiers indispensables à la société - mais a en même temps renforcé les difficultés de recrutement.

Une étude de l'UNA²⁰, réalisée au premier semestre 2021, montre qu'aux problèmes déjà nommés sont venus s'ajouter : un fort absentéisme lié au Covid-19 (nombreux arrêts-maladies, épuisement professionnel) et une vague de démissions motivées entre autres par « une forte concurrence d'autres secteurs d'activités connexes exacerbée par les décisions du Ségur de la santé ».

Dans l'optique de valoriser les apports de l'ESS sur la thématique du « Bien Vieillir », la CRESS Nouvelle-Aquitaine s'associe au Gérotopôle Nouvelle-Aquitaine en 2022 et met des acteurs en lien lors d'un premier événement pour co-créeer des solutions.²¹

Le Gérotopôle Nouvelle-Aquitaine, Groupement d'intérêt Public (GIP) fondé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine, est un centre de ressources et d'expertises croisées pour accompagner les projets innovants en faveur du « Bien Vieillir ».

Depuis plusieurs années, il s'est penché sur les zones de tension dans le parcours des professionnels de l'aide à domicile. Dans ce cadre, après avoir expérimenté des solutions en faveur de l'attractivité du secteur avec la co-construction d'un rallye découverte des métiers de l'aide à la personne, il met en place un site internet de capitalisation des innovations en faveur du secteur et un programme de soutien à l'innovation managériale et organisationnelle dans l'aide à domicile – I-MANO.

Le Gérotopôle Nouvelle-Aquitaine a repéré des leviers concrets pour remédier à la crise du recrutement.

Clotilde BERGHE,
Responsable Valorisation
des métiers & Formation
au Gérotopôle
Nouvelle-Aquitaine

L'enjeu aujourd'hui est d'agir sur les conditions de travail dans ce secteur, en passant par le questionnement des plannings, des solutions de mobilité, voire de logements sur certains territoires.

De plus, il convient de procéder à une revalorisation salariale plus forte, d'intégrer des temps d'échange hebdomadaires, de l'analyse de la pratique, ou encore de mettre un psychologue à disposition pour parer aux risques physiques et mentaux liés au métier. Il faut aussi favoriser l'unification des conventions collectives et des diplômes.

Cela permettra de faciliter les carrières professionnelles et la reconnaissance des diplômes quel que soit le secteur d'intervention et d'agir sur le management des structures et leur modèle économique, autant de leviers qui doivent permettre de mieux accompagner les professionnels de terrain. »

19. <https://laforceinvisible.fr/>

20. www.una.fr/adherents/downloadfichier?id=24219

21. www.cress-na.org/retour-sur-levenement-less-au-service-du-bien-vieillir-en-nouvelle-aquitaine-du-21-11-2022/

LA PLUS-VALUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les modèles juridiques de l'Économie Sociale et Solidaire ont de nombreux atouts qui permettent de situer ces formes d'entreprise comme les plus adaptées aux besoins de la Nouvelle-Aquitaine sur la thématique du « bien vieillir ».

1

Des entreprises non-lucratives : le scandale d'Orpéa récent a montré qu'appliquer des solutions de l'économie conventionnelle aux établissements de santé amenait des risques de dérives qui pèsent d'autant plus qu'il s'agit dans le secteur de l'action sociale d'activités à fort impact humain. Les entreprises de l'ESS ne comptent pas d'actionnaires et n'ont donc pas d'exigence de rentabilité à court terme. Leur non-lucrativité les positionne comme le **modèle adéquat pour servir l'intérêt général** et garantir le **respect des droits fondamentaux** des personnes en situation de dépendance.

2

Des entreprises collectives : la conclusion d'un rapport récent du CESER²² appelle à passer **du CARE à une démarche plus collective** en « déconstruisant les dichotomies entre les différent-es intervenant-es (scientifiques vs praticien-nes, professionnel-les vs usager-es, aidant-es vs aidé-es, etc.) ». Les modèles de gouvernance de l'ESS, qui posent le principe « 1 personne = 1 voix », semblent idoines pour engager des démarches collectives et globales, notamment pour « redonner une voix aux acteurs de terrain souvent peu visibles, peu considérés parmi lesquels les usager-es, les représentant-es du personnel, les bénévoles... ».

Ces deux spécificités des entreprises de l'ESS garantissent une vision à long terme au service des personnes et non au service des capitaux. C'est une donnée fondamentale pour offrir des solutions durables aux personnes âgées dans les différents territoires néo-aquitains. En se dégageant des impératifs de lucrativité et en ouvrant largement les entreprises à la coopération, on construit un terrain favorable aux innovations.

Témoignage de

David LE NORCY,
SCIC AIDE@VENIR



VERS UNE RESPONSABILISATION TERRITORIALE DU SECTEUR DU GRAND ÂGE

Les métiers du Prendre Soins, dont le maintien à domicile est la première composante, au-delà des chiffres et des effets médiatiques d'une marchandisation à outrance du « Grand Âge » – Les Fossoyeurs, Cash Investigation, Zone Interdite, ... – nécessitent une véritable responsabilisation territoriale des organisations pour répondre aux besoins sociétaux et réenchanter ces métiers non-délocalisables.

L'ESS, par ses valeurs et un respect de son environnement, des besoins des usager-es et de celles et ceux qui font, se doit d'expérimenter des alternatives innovantes. AIDE@VENIR, acteur girondin du maintien à domicile, a mis en place un fonctionnement sectorisé où bénéficiaires et auxiliaires de vie s'organisent ensemble. Cela permet de réduire le turn-over et d'améliorer la prise en charge des personnes. On peut aller plus loin ! Dans le cadre de Génération à Domicile, plusieurs structures – SUDGIMAD, AADP, le RPDAD, AIDE@VENIR et le Département de la Gironde essaient de faire ensemble pour mieux répondre aux enjeux d'un territoire. Prochaine étape : intégrer les citoyen-nes et l'ensemble des acteurs du territoire !

Il est important que les acteurs de l'ESS, où la rentabilité ne rythme pas leurs décisions, mais l'intérêt général, aillent plus loin en expérimentant des gouvernances locales pour construire des solutions pérennes pour la réponse au vieillissement de notre société pour les 10 à 20 années à venir au cœur des territoires.

La Région Nouvelle-Aquitaine, au travers de ses acteurs associatifs et coopératifs, peut être une terre d'expérimentation de réponses concertées aux défis du Grand Âge qui permettront de remettre les bénéficiaires, les professionnel-les et les territoires au centre !

22. https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2022-12/Rapport_lien%20social_web.pdf

*La CRESS porte l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
comme une alternative au modèle de l'économie conventionnelle*

Consciente des enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire, la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) se positionne comme le moteur des transitions nécessaires à notre société et à notre économie.

► Un ancrage territorial

La CRESS Nouvelle-Aquitaine est accélératrice de cette Économie Sociale et Solidaire. D'intérêt général et dans le respect du principe de subsidiarité, elle a vocation à défendre, promouvoir, développer, fédérer et outiller efficacement l'ESS sur notre territoire.

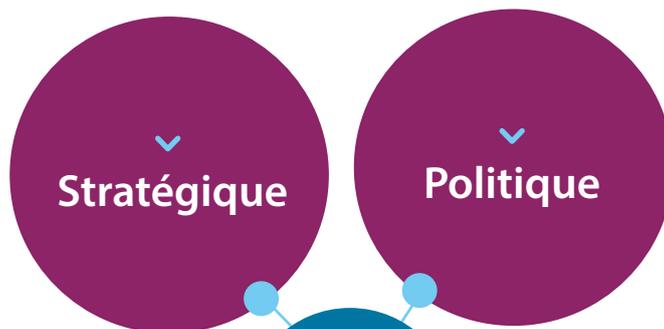
La CRESS est une association qui représente les 20 800 organisations ESS en Nouvelle-Aquitaine. Elle compte 17 salariées basées à Poitiers, Limoges, Bordeaux et Pau, 43 membres du conseil d'administration et 250 têtes de réseaux et organisations ESS adhérentes.

► Une reconnaissance nationale

En France, 18 Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire tirent leur légitimité de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS, qui reconnaît leur rôle et leurs missions. Elles siègent toutes à ESS France, la Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire. Chaque CRESS réunit des entreprises, des fédérations, des réseaux et des syndicats d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire comme les associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales auxquelles elle apporte une voix commune.

LES MISSIONS DE LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE

La CRESS développe la culture de la transformation sociale et de la coopération. Elle renforce la capacité des organisations ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux.



La CRESS est un réseau aidant les entreprises et les acteurs de l'ESS à dynamiser leurs projets. Elle veille à la pluralité des expériences, des dynamiques, à la diversité des dispositifs d'appui et de leurs portages. Elle vise aussi au renforcement des financements au bénéfice des structures de l'ESS.

La CRESS est l'instance de représentation de l'ESS. En tant qu'Assemblée régionale des organisations et réseaux de l'ESS, elle porte l'Économie Sociale et Solidaire comme un projet global, qui par ses pratiques et valeurs est au cœur des grands enjeux et débats de société.

La CRESS renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs.

La CRESS engage la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses membres.



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

www.cress-na.org



cress Nouvelle-Aquitaine



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine